



JUIN 2023

Programme Communal de Développement Rural

Partie 3

Diagnostic partagé

AUTEUR DE PROJET



Rue des Chasseurs Ardennais, 32
B-6880 BERTRIX
TÉL ; 061/41 54 54 - Fax 061/41 55 07
info@impact-sprl.be - www.impact-sprl.be



Table des matières

1	Diagnostic partagé – Analyse « AFOM »	5
1.1	AXE SOCIÉTÉ : Vivre à Aubange	5
1.1.1	La démographie	5
1.1.2	Les services à la population	6
1.1.3	La culture, le sport et loisirs (vie associative)	8
1.1.4	Axe SOCIETE - Enjeux	9
1.2	AXE TERRITOIRE : Habiter à Aubange	10
1.2.1	Cadre de vie, environnement et paysages	10
1.2.2	Aménagement du territoire	11
1.2.3	Energie et gestion environnementale	12
1.2.4	Le logement	13
1.2.5	La mobilité	14
1.2.6	AXE TERRITOIRE - Enjeux	16
1.3	AXE ÉCONOMIE : Travailler à Aubange	17
1.3.1	L'agriculture	17
1.3.2	Les commerces et entreprises	18
1.3.3	Le tourisme	19
1.3.4	AXE ÉCONOMIE - Enjeux	20
2	Vision synthétique du développement souhaité à un horizon de 10 ans – Enjeux	21

Méthodologie

La description des caractéristiques socio-économiques (partie 1 du PCDR) a permis d'identifier les forces et faiblesses du territoire, ainsi que les problématiques majeures et les ressources spécifiques. A ce stade, une analyse de données socio-économiques, notamment sous la forme d'un tableau « AFOM » - Atouts, Faiblesses, Opportunités (Ressources) et Menaces (Problématiques) – a été réalisée et des enjeux de développement ont été proposés.

Les résultats de la participation des habitants (partie 2 du PCDR) issus des réunions d'information consultation et des travaux de la CLDR du printemps 2021 apportent la vision de la population et la perception de la réalité vécues dans la commune.

Ces deux points de départ alimentent ainsi le diagnostic partagé. Bien que la réflexion se veuille transversale, le rapport est présenté selon les thématiques abordées lors de la phase de consultation, selon trois axes, à savoir :

- **Axe Société : Vivre à Aubange ;**
- **Axe Territoire : Habiter à Aubange ;**
- **Axe Économie : Travailler à Aubange.**

L'analyse croisée de ces données « objectives » et « subjectives » a permis d'aboutir à ce diagnostic partagé (partie 3 du PCDR). Notons également que les éléments issus des rencontres avec les personnes ressources ont été pris en compte dans l'analyse.

Le diagnostic partagé est présenté sous la forme de tableaux « AFOM », définis selon les actions du « système » Commune. Ce système regroupe l'ensemble des acteurs en lien avec la Commune (habitants, forces vives, etc.)

Axes	Aspects positifs	Aspects négatifs
INTERNE Tout ce qui peut être maîtrisé par des actions du « système » Commune	Les FORCES sont les aspects positifs internes que contrôle l'organisation, sur lesquels on peut bâtir dans le futur.	Les FAIBLESSES sont les aspects négatifs internes mais qui sont contrôlés par l'organisation, pour lesquels des marges d'amélioration existent.
EXTERNE Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par des actions du « système » Commune	Les OPPORTUNITÉS sont les possibilités extérieures positives, dont on peut éventuellement tirer parti, dans le contexte des forces et faiblesses actuelles. Elles se développent hors du champ de l'organisation.	Les MENACES sont les problèmes, obstacles ou limitations extérieures, qui peuvent empêcher ou limiter le développement de l'organisation. Elles sont souvent hors du champ d'influence de l'organisation.

Cette structure peut faire apparaître des « cases vides » qui illustrent majoritairement des éléments peu maîtrisables par la Commune. A titre d'exemple, la thématique démographique soulève uniquement des informations relevant du volet externe (opportunités et menaces), la Commune ne pouvant intervenir sur la population.

Un code a été utilisé afin de dissocier les éléments issus de la partie 1 et des apports de la population lors des consultations villageoises, et des membres de la CLDR lors des réunions de mars - juin 2021.

Validés en Commission Locale de Développement Rural (CLDR), les enjeux centraux issus de ce diagnostic partagé ont servi de base aux réflexions menées par les groupes de travail.

Il en ressort une vision synthétique des pistes de développement souhaitées à un horizon de dix ans, premières tendances vers la définition d'une stratégie de développement.

Notons que le processus participatif (réunion d'information consultation, CLDR) se veut le plus représentatif des besoins de la population. Les différents éléments d'analyse ont été soulevés par les habitants ayant participé aux consultations villageoises et s'étant exprimés lors de ces réunions.

En ce sens, ce diagnostic partagé constitue l'étape intermédiaire entre l'analyse des caractéristiques de la commune et l'élaboration de la stratégie.

1 Diagnostic partagé – Analyse « AFOM »

1.1 AXE SOCIÉTÉ : Vivre à Aubange

1.1.1 La démographie

INTERNE Sur quoi peut agir directement le « système » Commune	Atouts	Faiblesses <ul style="list-style-type: none"> - Manque de liens/contacts entre les villages/communautés - Sentiment d'une faible prise en compte des besoins de la population « ados »
EXTERNE Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » Commune	Opportunités <ul style="list-style-type: none"> o Contexte socio-économique favorable o Croissance démographique o Population relativement jeune o Rajeunissement de la population de Rachecourt o Soldes naturel et migratoire positifs o Indicateurs d'emplois favorables (taux de chômage et de demande d'emploi en baisse) o Diversité sociale et culturelle (multiculturalité) 	Menaces <ul style="list-style-type: none"> • Coexistence de revenus très différents • Vieillesse de la population présagée • Évolution de la population entraînant des répercussions sur les besoins de la population (logements, services, etc.) • Tendance à l'isolement des habitants dans les quartiers/villages d'ortoirs • Perte de la transmission de l'identité collective, du patrimoine et de l'histoire locale avec les nouveaux habitants

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

* Éléments supplémentaires issus de la population (IC, CLDR)

Une démographie jeune et dynamique

Depuis les années 1990, la commune d'Aubange connaît une croissance démographique importante. Des différences sont constatées entre les villages, avec une population plus élevée dans les localités davantage urbaines (Athus, Aubange et Halanzy). Variant entre 336 et 7.734 habitants, ces disparités démographiques peuvent entraîner une dualité entre les villages de la commune, et des besoins différents pour la population.

Cette croissance démographique est soutenue par des soldes naturel et migratoire positifs, avec l'arrivée de nouveaux habitants chaque année. Principalement originaire du Portugal, la population étrangère apporte une diversité culturelle et sociale entre les habitants. La population considère cette multiculturalité communale intéressante mais regrette un manque de contacts entre les différentes communautés. Elle identifie l'importance de favoriser les rencontres et les échanges pour permettre le dialogue entre les habitants.

Le territoire dispose d'un terreau « jeune » puisque 24,4 % de sa population est âgée de moins de 20 ans. Les habitants constatent notamment un rajeunissement des habitants au sein de la localité de Rachecourt. En effet, l'âge moyen des rachecourtois est de 36,8 ans alors que celui des habitants à l'échelle communale est de 40,1 ans. Rachecourt dispose de la population la plus jeune d'Aubange.

Selon des projections démographiques, la commune d'Aubange devra prendre en compte des évolutions socio-économiques d'ici une quinzaine d'années, à savoir un vieillissement et une augmentation de la population d'ici 2034.

Ces évolutions démographiques auront des répercussions sur la réponse aux besoins des habitants, notamment sur l'offre en logements et des services mais aussi sur l'enjeu de la transmission d'une identité collective, du patrimoine et de l'histoire locale. Celle-ci doit être abordée notamment en raison de son impact en termes de cohésion sociale et de vivre ensemble. Ainsi, beaucoup de nouveaux habitants ne connaissent pas le passé minier, sidérurgique de la commune... même s'il existe des sites pédagogiques tel le chemin des mines.

1.1.2 Les services à la population

INTERNE	Atouts	Faiblesses
Sur quoi peut agir directement le « système » Commune	<ul style="list-style-type: none"> + Deux maisons de repos et de soins (Bellefleur, Bellevue) + Offre en soins de santé diversifiée + Nombreux services destinés à la jeunesse (CDJ dynamiques, Planet J, plaines de vacances, activités sportives et culturelles, plaines de jeux, extrascolaire, crèches) + Offre scolaire diversifiée dans les villages + Mise en œuvre d'un Plan de Cohésion Sociale et service cohésion sociale actif + Formations proposées pour les adultes + Présence d'un Repair café + Existence de différents moyens de communication vers la population (bulletin communal, petits journaux) + Diverses structures consultatives (CCA, CCE, CCATM, CLDR, énergie) + Approche communale participative (ateliers, Fluicity) + Commune dynamique, attentive au bien-être de ses habitants + Présences d'associations pour les seniors (L'âge d'or à Halanzky, Les aînés à Aubange, Joie et Amitié à Athus) + Dynamisme communal pour aller chercher les subsides et développer des projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de lieu de rencontres et d'activités pour les aînés - Problème de l'isolement des personnes âgées - Absence de lieux pour les jeunes - Mauvais état de l'école libre de Battincourt - Communication tournée vers le numérique - Accès et stationnement difficiles à Athus - Accès et stationnement difficiles aux abords des écoles, aux heures de rentrée et de sortie
EXTERNE Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » Commune	Opportunités	Menaces <ul style="list-style-type: none"> • Manque de médecins dans un futur proche • Disparition/diminution des services bancaires • Mauvaise connexion internet et téléphonique à Rachecourt et Battincourt

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

* Éléments supplémentaires issus de la population (IC, CLDR)

Une offre de services diversifiée mais concentrée dans les centres urbains

La commune propose une offre de services relativement complète. La jeunesse d'Aubange peut bénéficier de conseils des jeunes dynamiques à Aix-sur-Cloie et Rachecourt, de la Maison des jeunes « Planet J » à Athus, du Patro à Halanzy et Aubange, des Scouts à Athus ou encore des plaines de vacances variées, pouvant lui permettre de pratiquer divers ateliers et activités. La population note néanmoins que certains villages ne disposent pas de lieux spécifiques pour les adolescents. En effet, il faut pouvoir répondre à leurs besoins. Elle propose alors la mise en place d'espaces de jeux et de sports extérieurs à Aubange et Athus, d'aménager un lieu de rencontres à Rachecourt, de dédier un lieu aux conseils des jeunes ou encore de proposer un espace extérieur fermé à Battincourt, qui ne dispose pas aujourd'hui de lieu dédié aux enfants et adolescents. Les équipements pourraient être également adaptés aux besoins des jeunes, le terrain de football de Rachecourt étant par exemple trop petit.

Avec ses nombreux établissements scolaires, de l'enseignement maternel à l'enseignement secondaire, la population apprécie le fait que les villages soient bien équipés et que des formations pour adultes soient proposées. Elle insiste sur l'importance de soutenir et de maintenir l'école libre de Battincourt. Elle souligne également que l'accès et le stationnement aux abords des écoles sont parfois problématiques, particulièrement aux heures de rentrée et de sortie.

Les maisons de repos et de soins « Bellevue » et « Bellefleur » accueillent les personnes les plus âgées. Des associations telles que L'Âge d'Or à Halanzy, Les Aînés à Aubange ou encore Joie et Amitié à Athus proposent des activités toute l'année. Néanmoins, les aînés se sentent parfois isolés. A ce jour, il n'existe pas de lieu de rencontres dédié aux personnes âgées. Les habitants proposent de mettre en place un service de lutte contre l'isolement des personnes âgées en organisant un système de prise de contacts individuels ou des animations spécifiques (bricolage, sport, goûters, jeux, etc.) à des horaires adaptés, d'aménager un espace adéquat ou encore de créer des logements afin qu'ils puissent vieillir sur le territoire, notamment à Rachecourt, Battincourt et Halanzy.

La majorité des services évoqués précédemment sont principalement situés à Athus et Aubange, accentuant la dualité entre les zones urbaines et rurales. La population regrette la disparition progressive des services bancaires sur le territoire. Le système « BATOPIN » a été évoqué, consistant à mettre en place un maillage de distributeurs de billets situés à moins de 5 kilomètres les uns des autres.

Lors des consultations villageoises, certains soulignent la mauvaise connexion internet et téléphonique à Rachecourt et Battincourt. Ils regrettent également le manque de liens et de contacts entre les villages de la commune, et considèrent certaines localités comme des « villages dortoirs ».

Aubange y travaille actuellement, notamment à travers son Plan de Cohésion Sociale (PCS) 2020-2025, qui vise à « *une meilleure solidarité entre les citoyens de tous âges, tous villages et toutes cultures* ». Son service cohésion sociale est très actif.

Il importe de noter la volonté communale d'impliquer au maximum la population au travers de commissions consultatives et via une approche participative globale (ateliers participatifs, plateforme Fluicity). Aubange dispose aussi de plusieurs commissions citoyennes, spécifiques aux aînés, aux enfants, à l'aménagement du territoire et la mobilité, au développement rural et à l'énergie.

Les habitants soulignent néanmoins que la communication est souvent tournée vers le numérique, pouvant alors entraîner une fracture entre les publics et causer l'isolement des habitants n'ayant pas accès aux nouvelles technologies d'information et de communication. Notons cependant que le bulletin « L'Écho Communal » est distribué trimestriellement en version papier et que la commune utilise régulièrement les journaux gratuits distribués en toute boîte.

1.1.3 La culture, le sport et loisirs (vie associative)

<p>INTERNE Sur quoi peut agir directement le « système » Commune</p>	<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> + Centre culturel avec une programmation diversifiée + Trois bibliothèques (Athus, Halanzy et Rachecourt) + Deux musées (Athus et l'Acier, l'Univers des Pompiers) + Deux centres sportifs (Clémarais, Joli-Bois) + Nombreux lieux de rencontres existants (Guerlange, Battincourt, Rachecourt) + Des structures et infrastructures favorables au développement de la vie associative, culturelle et sportive + Tissu associatif important dans les villages (Harmonies, Atelier Gaumais, Chorales comme le Cœur de Lorraine, etc.) 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de lieux de rencontres pour les jeunes à Guerlange - Locaux anciens, inadaptés ou insuffisants par rapport à la demande d'activités - Peu d'équipements sportifs à Halanzy - Absence d'un comité réunissant les associations locales - Grandes disparités culturelles dans la commune, entre les villages
<p>EXTERNE Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » Commune</p>	<p>Opportunités</p>	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Complexité administrative pour organiser des événements associatifs • Charges financières importantes pour les associations gérant les salles privées (prix énergie...) • Difficulté à trouver des bénévoles (essoufflement) • Expulsion des deux musées

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

* Éléments supplémentaires issus de la population (IC, CLDR)

Une vie associative, culturelle et sportive riche à soutenir et ancrer dans les villages

Aubange dispose de plusieurs infrastructures culturelles, à savoir trois bibliothèques (Halanzy, Athus, Rachecourt), un centre culturel à la programmation diversifiée à Athus ou encore deux musées (« Athus et l'Acier », « L'Univers des Pompiers »). Néanmoins, les musées risquent de disparaître à terme en raison de la perte de leurs locaux.

Deux centres sportifs se trouvent également sur le territoire communal (Clémarais, le Joli-Bois) et permettent la pratique de nombreuses disciplines. Peu d'équipements sportifs sont constatés à Halanzy (uniquement tennis).

Un tissu associatif important gravite autour de ces équipements, offrant à la population de nombreuses possibilités sportives et culturelles. Les habitants apprécient les lieux de rencontres existants dans les villages (Guerlange, Battincourt, Rachecourt, Halanzy) mais constatent que certains sont inadaptés, trop anciens ou insuffisants. Ils subissent aussi un essoufflement de la dynamique associative (difficulté de

recruter des bénévoles, charges financières importantes pour les associations gérant les salles privées). La mise en place d'un comité des associations leur semble utile, notamment pour une meilleure communication et un partage des capacités en personnels, matériels et infrastructures. De plus, des disparités culturelles sont constatées au sein de la commune, notamment entre les villages.

1.1.4 Axe SOCIETE - Enjeux

- Des liens et solidarités à stimuler entre les villages de la commune.
- Un équilibre à trouver entre les zones urbaines et rurales.
- La transmission d'une identité collective, du patrimoine et de l'histoire locale.
- Le maintien de la jeune population sur le territoire.
- L'intégration des adolescents par le développement de lieux de rencontres.
- La lutte contre l'isolement des personnes âgées.
- Des services à adapter et à pérenniser au regard des mutations socio-économiques.
- Le soutien de la vie associative sur le territoire.
- Une communication à adapter, afin de toucher tous les publics.

1.2 AXE TERRITOIRE : Habiter à Aubange

1.2.1 Cadre de vie, environnement et paysages

INTERNE Sur quoi peut agir directement le « système » Commune	Atouts	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none"> + Commune partiellement incluse dans le Parc naturel de Gaume + Nombreux sentiers de promenades + Adhésion au contrat de rivière Semois-Chiers + Engagement communal pour la protection de l'environnement (Combles et clochers, Bords de route & Fauchage tardif, Semaine de l'arbre) + Mise en place de caméras et emploi de 2 ouvriers communaux afin de contrer les dépôts sauvages 	
EXTERNE Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » Commune	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Structure paysagère remarquable (points de vue, cuestas) ○ Spécificités naturelles (sites Natura 2000, sites de grand intérêt biologique, arbres et haies remarquables) ○ <i>Environnement et cadre de vie de qualité</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ● Problématiques d'espèces invasives ● Environnement naturel fragile ● Pollution issue des usines et du trafic routier ● Pollution visuelle causée par les grandes infrastructures (lignes HT, gaz, autoroutes) ● <i>Contraintes liées à la chasse (forêt inaccessible)</i> ● <i>Crainte et refus des éoliennes des habitants (Halanzey, Battincourt) : quid de la préservation des paysages</i> ● <i>Nombreuses incivilités (dépôts sauvages, feux dans les jardins, etc.)</i>

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

* Éléments supplémentaires issus de la population (IC, CLDR)

Un environnement de qualité et un cadre de vie agréable, confrontés à de nombreuses contraintes

De par sa position en Lorraine, traversée par une succession de reliefs asymétriques dénommés « cuestas », Aubange dispose d'un cadre environnemental et paysager de grande qualité. Avec 22,6 % du territoire repris en sites Natura 2000, 17 sites de grand intérêt biologique, de nombreux arbres et haies remarquables, Aubange démontre que non seulement son patrimoine naturel est riche mais également la volonté locale de le préserver. La commune participe activement à la préservation de son environnement. En effet, citons les adhésions communales à l'opération « Combles et clochers », à la convention « Bords de route – Fauchage tardif », à l'évènement annuel « Semaine de l'arbre » ou encore son inscription au Contrat de rivière Semois-Chiers.

La population a conscience de la beauté de son territoire, et cite des spécificités villageoises, à savoir les fermes à Aix-sur-Cloie, les zones boisées et le site du Clémarais à Aubange, le parc animalier, l'étang et le bois joli à Athus, la Batte et les étangs à Battincourt, les paysages et points de vue à Guerlange, la zone naturelle du crassier et la Gaume Buissonnière à Halanzy, le site Natagora du Broch ou encore le verger conservatoire et les chemins à thème à Rachecourt. Les villages calmes et fleuris rendent le cadre de vie agréable au sein du territoire. La commune étant partiellement incluse au Parc naturel de Gaume (localités de Rachecourt et Halanzy uniquement), les habitants ne comprennent pas cette division et le fait que tous les villages ne soient pas tous repris. Ils regrettent également que les espaces publics soient fortement bétonnés et craignent l'implantation d'éoliennes sur le territoire communal, qui impacterait la beauté des paysages (notamment à Rachecourt ou Battincourt). Les potentialités foncières étant importantes à Aubange et Halanzy, les habitants se questionnent sur la préservation de la ruralité.

La population met en évidence l'existence de nuisances diverses telles que la pollution visuelle causée par les grandes infrastructures (lignes haute-tension), la pollution issue des usines et du trafic routier et les contraintes liées à la chasse (notamment à Guerlange).

D'autant plus que la commune souffre d'une mauvaise réputation et d'une image négative du centre d'Athus, dues aux phénomènes de criminalité (cambriolages, trafics de stupéfiants, etc.), entraînant alors un fort sentiment d'insécurité. Les déchets et dépôts sauvages sont regrettés par la population, malgré l'initiative de groupes d'habitants qui nettoient régulièrement les quartiers, notamment à Aix-sur-Cloie. Au 1^{er} trimestre 2020, 65 tonnes de déchets ont été récoltés sur la commune. Deux ouvriers communaux ont été recrutés afin de récolter quotidiennement les dépôts illégaux de déchets. Un système de caméras a également été mis en place pour contrôler ces incivilités sur le territoire communal.

1.2.2 Aménagement du territoire

INTERNE	Atouts	Faiblesses
Sur quoi peut agir directement le « système » Commune	<ul style="list-style-type: none"> + Rénovation urbaine en cours à Athus + Schéma de Développement Communal et Guide Communal d'Urbanisme en cours de révision + Proximité avec les services et écoles communales 	<ul style="list-style-type: none"> - Guerlange se sent parfois oublié, particulièrement la rue de la Frontière - Intégration au Parc Naturel de Gaume peu claire
EXTERNE	Opportunités	Menaces
Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » Commune	<ul style="list-style-type: none"> o Environnement général (nature, forêts, points de vue, cuestas) o Cadre de vie agréable (villages calmes, tranquilles et fleuris) 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune divisée en deux (est/ouest) • Potentiel foncier important : quid de la préservation de la ruralité • Un territoire contraint par les infrastructures • Dépendance des villages aux pôles extérieurs

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

* Éléments supplémentaires issus de la population (IC, CLDR)

Un territoire, complexe, qui s'organise

La ville d'Aubange est dynamique en termes d'outils d'aménagement du territoire. Elle révisé actuellement son Schéma de Développement Communal (SDC) et Guide Communal d'Urbanisme (GCU), qui sont des outils de gestion et de programmation du développement du territoire. Une rénovation urbaine est actuellement en cours à Athus, visant à redynamiser et embellir le centre-ville afin qu'il soit « *plus vert, plus accueillant et plus accessible*. L'Agence de Développement Local (ADL) de la commune a également pour mission de travailler sur l'image d'Athus, à travers les objectifs du marketing territorial (valoriser l'image, attirer et faire dépenser).

Les habitants mettent en avant la facilité d'accès aux services tant administratifs, aux écoles qu'aux commerces ainsi que dans l'ensemble un environnement général plutôt agréable et calme malgré les contraintes urbanistiques (voie ferrées, autoroutes, zones d'activités...). Le potentiel foncier apparaît important et inquiète les habitants qui se posent la question de la préservation de la ruralité.

Les habitants soulignent aussi une commune coupée en deux par l'autoroute avec d'un côté Guerlange et Athus puis de l'autre le reste des villages. Les villages étant aussi forts dépendants des pôles extérieurs (Luxembourg, France, Arlon...). La limite du Parc Naturel de Gaume n'est pas vécue clairement pour certains (par exemple, pourquoi Battincourt n'y est pas intégré).

1.2.3 Energie et gestion environnementale

INTERNE	Atouts	Faiblesses
Sur quoi peut agir directement le « système » Commune	<ul style="list-style-type: none"> + Deux stations d'épuration effectives sur le territoire (Athus, Aubange) + Existence d'un recyparc et d'un tri sélectif + Primes communales à l'énergie + Écopasseur au sein de l'administration communale + <i>Présence de groupes d'habitants qui nettoient les quartiers</i> + Adhésion à la Convention des Maires + Plan d'Action pour l'Énergie Durable et le Climat + Deux nouvelles stations d'épuration (Battincourt, Rachecourt) + Actions du Contrat Rivière Semois-Chiers 	<ul style="list-style-type: none"> – Augmentation importante de la consommation de chauffage dans certains bâtiments communaux (Hôtel de Police, Hôtel de Ville) – Coûts supplémentaires liés à la consommation énergétique de certains bâtiments communaux et logements plus anciens
EXTERNE	Opportunités	Menaces
Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » Commune		<ul style="list-style-type: none"> • Nombreuses incivilités (déchets, etc.)

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

* Éléments supplémentaires issus de la population (IC, CLDR)

Une politique proactive en termes d'énergie

Afin de préserver son environnement, Aubange s'est engagée dans une dynamique proactive, à travers son adhésion à la Convention des Maires et son Plan d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat (PAEDC) approuvé en 2016. Un comité de pilotage « Énergie » s'est mis en place afin de répondre aux objectifs 2030 de la Convention des Maires, à savoir une réduction de 40 % des émissions de CO₂.

Un écopasseur travaille quotidiennement au sein de l'administration communale afin d'aider la population à mieux gérer ses consommations d'énergie. Le cadastre énergétique communal montre néanmoins de fortes augmentations de consommations de chauffage dans certains bâtiments de la commune. Notons que l'énergie n'est pas une thématique qui est ressortie lors des consultations villageoises.

Comme cela a été dit précédemment, la gestion environnementale se focalise beaucoup sur les incivilités (dépôts sauvages...). Le CR Semois-Chiers travaille à des actions de sensibilisation sur les cours d'eau par exemple.

1.2.4 Le logement

INTERNE Sur quoi peut agir directement le « système » Commune	Atouts	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none"> + Nombre important de logements publics à finalité sociale + Présence d'une Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité et des travaux d'analyse des villages 	
EXTERNE Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » Commune	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Cœurs de village authentiques (Guerlange) ○ Taux de renouvellement important du bâti (constructions récentes et rénovation du bâti) ○ Potentiel foncier important à Aubange et Halanzy 	<ul style="list-style-type: none"> ● Proportion importante du bâti ancien ● Coûts supplémentaires d'entretien et de gestion des logements anciens ● Risque de rupture entre la construction d'appartements et le bâti classique ● Prix de l'immobilier en hausse, en raison de la proximité avec le GDL ● Des villages parfois « cité dortoir » ● Déséquilibre fort entre les villages et Athus ● Potentiel foncier important à Aubange et Halanzy : quid de l'identité villageoise ● <i>Chancres dans les villages qui nuisent à l'image</i>

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

* Éléments supplémentaires issus de la population (IC, CLDR)

Une offre de logements hétérogène d'une localité à l'autre

L'offre de logements diffère selon les localités de la commune. Dans le centre d'Athus, les logements apparaissent moins qualitatifs. Des logements publics se concentrent à Athus, Aubange et Halanzy via les Habitations Sud-Luxembourg. Hors du périmètre de la rénovation urbaine, le parc immobilier est plus résidentiel.

Battincourt, Guerlange, Aix-sur-Cloie et Rachecourt se distinguent avec des « cœurs de village authentiques ». La population apprécie les travaux de la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) mais constate la présence de chancres dans les villages, nuisant à leur image. De plus, en raison de la proximité directe avec le Grand-Duché de Luxembourg, les habitants soulignent l'augmentation des prix immobiliers au sein de la commune, pouvant nuire à l'accessibilité immobilière des nouveaux ménages sur le territoire. De plus, comme précisé précédemment, l'offre de logements est à renforcer et à diversifier au regard des mutations socio-économiques à venir, à savoir une augmentation et un vieillissement de la population d'ici 2034.

Les habitants constatent la multiplication de blocs à appartements dans les localités plus rurales, posant des problèmes de stationnement et de cohésion villageoise. Ils mentionnent que le déséquilibre urbain et rural se fait ressentir dans l'offre de logements.

1.2.5 La mobilité

INTERNE	Atouts	Faiblesses
Sur quoi peut agir directement le « système » Commune	<ul style="list-style-type: none"> + Plan Communal de Mobilité en cours d'élaboration, réflexions autour de la mobilité douce, projets de développement des modes doux (vélo, piétons) + Nombreux circuits de randonnées et de promenades + Pistes cyclables Battincourt - Aix-sur-Cloie + Projets communaux cyclo pour relier Virton – Athus – Messancy + Fermeture de la rue Nickbas à Halanzy (favorable pour les promenades) + Plusieurs subsides pour le développement de la mobilité douce (cyclo-piétonne) 	<ul style="list-style-type: none"> - Trottoirs de mauvaise qualité, encombrés par du stationnement voiture - Manque de stationnement aux abords des écoles (Aix-sur-Cloie, Rachecourt) et aux alentours du centre culturel - Peu ou pas de liaison douce entre tous les villages, vers les autres communes et les autres pays - Pas d'accès entre Battincourt et Halanzy en mobilité douce - Difficultés de déplacements des personnes âgées - Bruits causés par les ralentisseurs à Rachecourt - Méconnaissance des sentiers et promenades existants - Fermeture de nombreux sentiers (clôturés, etc.) - Zone de la gare d'Athus insalubre
EXTERNE	Opportunités	Menaces

<p>Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » Commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Territoire bien desservi (trois gares, TEC, axes routiers) ○ Bonne accessibilité aux transports en commun et aux grands axes routiers ○ Développement de la gare d'Halanzky (nouvelles liaisons le week-end en 2021) ○ Attractivité de la gare d'Athus (gratuité des tickets vers le Grand-Duché de Luxembourg) Battincourt, isolé du trafic de transit ○ Potentiel du Chemin de la Batte (développement du tourisme et de la mobilité douce) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Mobilité dépendante de décisions extérieures (SNCB, CFL et l'extension du Park & Ride de Rodange) ● Problème de parkings au niveau de la gare d'Athus ● Problèmes de trafic routier, de vitesse excessive des véhicules et du charroi ● Offre TEC orientée vers les déplacements scolaires ● Pas de liaison directe entre Halanzky et le Grand-Duché de Luxembourg (arrêt obligatoire à Athus)
---	---	--

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »
* Éléments supplémentaires issus de la population (IC, CLDR)

Une commune accessible avec un fort sentiment d'insécurité routière

La commune d'Aubange est un territoire bien desservi. Traversée par des axes routiers importants (A28/E411, N88 « Florenville – A28 – E44 »), elle est aussi accessible par deux lignes de chemin de fer principales (lignes 165 « Libramont – Athus » et 167 « Athus – Arlon ») et dispose de trois gares (Halanzky, Athus, Aubange). Notons que le bâtiment de la gare d'Athus est fermé pour cause d'insalubrité. Aubange bénéficie aussi d'une bonne accessibilité aux transports en commun. Toutes les entités sont desservies par une offre TEC, bien qu'elle soit principalement orientée vers les déplacements scolaires. Les habitants soulignent qu'il y a peu ou aucune liaison douce entre tous les villages, vers les autres communes et les autres pays, le Grand-Duché du Luxembourg possédant un large réseau de pistes cyclables. Des liaisons cyclo-piétonnes pourraient être développées entre Aubange et Aix-sur-Cloie, et entre Aubange et Longeau (Messancy). Ils ajoutent également qu'il manque une liaison directe en train entre Halanzky et le Luxembourg, engendrant un arrêt obligatoire à Athus et une perte de temps pour les utilisateurs.

Lors des consultations villageoises, la population pointe tout particulièrement la question de la sécurité routière. Bien que l'accès aux grands axes routiers soit apprécié, la sécurisation et la maîtrise du trafic apparaît être un enjeu prégnant. Les habitants identifient la N88 à Halanzky, Aubange et Athus, la rue de la Frontière à Guerlange, la N870 à Rachecourt et la rue Claie à Aix-sur-Cloie comme des axes dangereux. La vitesse excessive des véhicules et le trafic de transit dans les quartiers résidentiels renforcent le sentiment d'insécurité des habitants, causé par des nuisances importantes tant au niveau du bruit, de la pollution que de la sécurité.

Les habitants constatent également que les trottoirs sont de mauvaise qualité, souvent encombrés par du stationnement voiture, notamment à Aubange, Halanzky et Rachecourt.

Le Plan Communal de Mobilité (PCM) en cours d'élaboration a pour ambition de résoudre ces problématiques, à travers une restructuration de l'offre de transports et le développement d'une mobilité douce. A travers ce nouveau plan, la Commune souhaite favoriser les déplacements alternatifs à la voiture, encourager l'intermodalité, favoriser les couloirs de fret, réduire l'insécurité routière et améliorer la convivialité des espaces publics.

Notons néanmoins que la mobilité ferroviaire d'Aubange dépend aujourd'hui de décisions extérieures, à savoir le gestionnaire des infrastructures ferroviaires Infrabel et la SNCB.

Notons enfin que la commune d'Aubange figure comme l'une des « Communes pilotes Wallonie cyclable », suite à l'appel à projets lancé en septembre 2020 par la Région wallonne afin de développer et améliorer l'offre cyclable sur le territoire, à travers la définition d'une stratégie de développement de l'usage du vélo au quotidien (création de pistes cyclables et infrastructures en faveur des cyclistes, etc.). Le Chemin de la Batte représente un réel potentiel, tant pour l'aspect touristique que pour le développement de la mobilité douce. Ce dernier est en cours d'aménagement, notamment pour développer une liaison cyclo-piétonne entre le centre de Musson et la gare d'Halanzu. Des espaces de loisirs pourraient être développés le long du tronçon selon les habitants.

ZOOM : La mobilité transfrontalière

La position géographique centrale de la commune d'Aubange, située aux frontières luxembourgeoise et française, favorise les échanges économiques, sociaux et culturels. Le nombre de travailleurs frontaliers est en augmentation, s'expliquant par l'attractivité du marché du travail du Grand-Duché de Luxembourg. Plus de 120.000 frontaliers belges et français passent quotidiennement la frontière pour se rendre sur leur lieu de travail ou de formation, principalement à Luxembourg-ville et Esch-sur-Alzette. Ce flux de travailleurs est accentué par un transit important de fret international ainsi que par une forte mobilité d'achat liée à la concentration de zones commerciales.

Depuis le 1^{er} mars 2020, le Grand-Duché de Luxembourg a instauré la gratuité des transports en commun. La gare d'Athus est la seule gare belge qui bénéficie de la gratuité des tickets vers le territoire luxembourgeois. Cette nouveauté a modifié les habitudes des voyageurs et a donné une nouvelle dynamique à la gare athusienne. Celle-ci a été rachetée par la commune et des projets de parkings et de traversées cyclo-piétonnes (passages sous voies) sont notamment en cours. Une réflexion sur la réhabilitation du bâtiment de la gare est en cours pour notamment améliorer l'accueil des navetteurs.

Le trafic routier sera amené à s'intensifier avec l'agrandissement du Park&Ride de Rodange inauguré en 2023. Il comptabilise 1.600 places de parking supplémentaires.

Notons le projet Interreg « Mobilité douce 3 frontières » qui vise une alternative à la voiture individuelle en proposant un itinéraire doux reliant Messancy, Athus, Longwy, Pétange et Rodange.

1.2.6 AXE TERRITOIRE - Enjeux

- La protection et la valorisation des espaces naturels existants.
- La poursuite d'actions favorables à l'environnement et à l'énergie.
- La réputation d'Aubange et l'image d'Athus à redorer, en complémentarité avec la rénovation urbaine.
- Une offre de logements à renforcer et diversifier en vue des mutations socio-économiques à venir.
- La gestion du potentiel foncier.
- La sécurisation et la maîtrise de la mobilité sur le territoire, notamment en transfrontalier.
- Le développement de la mobilité douce, aussi pour faire découvrir le patrimoine.

1.3 AXE ÉCONOMIE : Travailler à Aubange

1.3.1 L'agriculture

INTERNE Sur quoi peut agir directement le « système » Commune	Atouts	Faiblesses
	+ L'appui du Parc naturel de Gaume pour valoriser la gastronomie locale et le terroir	
EXTERNE Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » Commune	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Quelques activités de diversification agricole (promotion des produits locaux) ○ Arrivée d'une nouvelle génération d'agriculteurs ○ Dynamisme agricole à Aix-sur-Cloie (visites à la ferme) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Recul progressif de l'activité agricole ● Difficulté à maintenir la jeune génération des agriculteurs ● Baisse du nombre de fermes sur le territoire ● Vieillesse des agriculteurs ● Développement de prairies pour chevaux au détriment des agriculteurs et éleveurs ayant besoin de surfaces (diversification)

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

* Éléments supplémentaires issus de la population (IC, CLDR)

Une agriculture encore bien présente

Malgré une diminution de son nombre d'exploitations depuis une vingtaine d'années, l'agriculture est encore bien présente sur le territoire d'Aubange. Rachecourt et Aix-sur-Cloie comptent aujourd'hui plusieurs fermes. Bien que les exploitants agricoles soient vieillissants, la population voit apparaître une nouvelle génération d'agriculteurs sur la commune. Quelques activités de diversification sont présentes sur le territoire, promouvant les productions locales.

Citons le marché gourmand et artisanal annuel « La Terre des Délices », les pressoirs « Rachecourt Jus » et « Gaume Jus de Pomme » où les particuliers sont invités à presser leurs récoltes eux-mêmes, l'épicerie « Le Marché des Saveurs »¹, à Aix-sur-Cloie qui propose des produits issus du terroir local ou encore de la vente directe et visites à la ferme proposées au sein des exploitations. La commune bénéficie aussi de l'appui du Parc naturel de Gaume pour valoriser l'agriculture et la gastronomie locale, développant divers projets de développement territorial.

Certains habitants constatent le développement de prairies pour chevaux au détriment des agriculteurs et éleveurs ayant besoin de surfaces, dans une perspective de diversification agricole. D'une manière générale, ils proposent de communiquer davantage sur les métiers agricoles et de développer les circuits courts alimentaires sur le territoire. Les produits locaux devraient être favorisés dans les marchés existants (Athus, Aubange et Halanzy). Des partenariats entre agriculteurs ont également été proposés.

¹ L'épicerie devrait fermer ses portes en 2023. « Clap de fin pour le 'Marché des Saveurs' à Aix-sur-Cloie » - Article du 17/01/2023 - L'Avenir du Luxembourg.

1.3.2 Les commerces et entreprises

INTERNE Sur quoi peut agir directement le « système » Commune	Atouts	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none"> + Agence de Développement Local + Agence Locale pour l'Emploi – Titres services 	
EXTERNE Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » Commune	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> o Tissu diversifié d'entreprises et d'emplois o Position géographique favorable aux opportunités commerciales (France, GDL, Allemagne) o Présence de PME dans les villages tels que Rachecourt o Trois zonings industriels o Pôle Européen de Développement o Terminal conteneurs d'Athus o Possibilité de création d'une zone franche 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté d'accès/stationnement à Athus • Peu d'emploi local dans les villages (Battincourt, Halanzy) • Baisse de l'attractivité commerciale à Athus • Emploi et entreprises concurrencés par l'attrait du Grand-Duché de Luxembourg et pôles importants • Fermeture d'entreprises et de commerces (Halanzy) en raison du COVID ou/et la délocalisation vers le GDL où les règles sanitaires sont moins strictes • Difficulté de maintenir des services de proximité en milieu rural • Manque de place dans les PAE pour les TPE et PME • Villages plus ruraux dépourvus de fonction commerciale

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

* Éléments supplémentaires issus de la population (IC, CLDR)

Une offre commerciale concurrencée par les pôles voisins plus importants

Les centres d'Athus, Aubange et Halanzy sont majoritairement équipés en commerces. Bien que la population mentionne la présence de petits commerces de proximité dans les localités plus rurales, elle constate une grande disparité entre les entités avec des villages où il n'y a aucun commerce (Battincourt, Guerlange) et d'autres avec une offre très complète. Elle soulève également la disparition d'un distributeur de billets à Halanzy.

La position géographique communale favorise également les opportunités commerciales. En effet, la population d'Aubange apprécie de pouvoir se rendre facilement dans les centres commerciaux en France, au Grand-Duché de Luxembourg ou encore en Allemagne.

Néanmoins, cette proximité rend l'activité commerciale et artisanale belge peu concurrentielle. Ainsi, les commerces locaux sont concurrencés par des pôles commerciaux plus importants situés à Messancy, Mont-Saint-Martin en France ou encore Esch-sur-Alzette au Grand-Duché de Luxembourg, pouvant engendrer un déficit d'attractivité du territoire communal.

Notons que le centre d'Athus connaît une baisse de son attractivité commerciale avec une hausse de ses cellules vides. La Grand-Rue détient une part égale à 40 % et la Rue de Rodange de 63 % de cellules vides. L'Agence de Développement Local agit quotidiennement pour lutter contre la désertification des

commerces. La population ajoute également la difficulté d'accès aux commerces et de stationnement à Athus, pouvant désinciter la population à s'y rendre. Les problématiques liées au trafic routier encouragent les habitants de l'ouest du territoire à acheter à l'extérieur. Les habitants soulignent également que les commerces à Halanzy sont en difficulté, notamment avec la traversée dangereuse de la N88 en plein cœur de localité.

Un tissu économique varié mais dépendant des décisions extérieures

L'économie d'Aubange se distingue par un tissu diversifié d'entreprises, notamment dans les domaines de la construction, du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles. Malgré trois zonings industriels sur la commune, un manque de place est constaté pour les TPE et PME dans les zones d'activités mixtes, souvent prisées pour des activités de logistique. Aubange a peu d'emprise sur ses parcs d'activités, gérés par IDELUX.

Les habitants regrettent la fermeture de certains commerces et entreprises suite à la crise sanitaire de la Covid-19. D'autres constatent la délocalisation de certaines activités vers le Grand-Duché où les règles sanitaires sont moins strictes. La création d'une zone franche (zone moins taxée, présentant des avantages fiscaux afin d'attirer l'investissement et d'y développer l'activité économique) a été évoquée, de manière à faire un appel d'air pour les entreprises qui se délocalisent sur le territoire luxembourgeois.

L'emploi local est dépendant de l'attractivité du Grand-Duché du Luxembourg. En effet, 66,4 % des Aubangeois se rendent au Luxembourg pour y travailler, soit deux-tiers de la population communale totale. La commune détient le taux de travailleurs frontaliers le plus important de la Province de Luxembourg. Le Luxembourg est le principal pôle attractif des transfrontaliers (salaires plus attractifs, économie dynamique, etc.)

Consciente du tissu économique existant sur le territoire, la population soulève qu'il y a peu d'emploi local dans les villages plus ruraux. Toutefois, il existe un problème d'identification de l'entrepreneuriat au sein de la commune d'Aubange et de ses différentes localités. Même s'ils sont légalement situés au Grand-Duché de Luxembourg (numéro d'entreprise), des entreprises et plus petits entrepreneurs appartiennent au tissu local d'Aubange : ils habitent la commune, ils y pratiquent leurs activités (clientèle) et y créent de l'emploi. La création d'un sentiment d'appartenance serait un atout en termes de reconnaissance de la commune, d'image et de développement économique.

1.3.3 Le tourisme

INTERNE	Atouts	Faiblesses
Sur quoi peut agir directement le « système » Commune	<ul style="list-style-type: none"> + Nombreux monuments et sites classés + <i>Syndicat d'initiatives dynamique</i> + Nombreux circuits de promenades + <i>Présence de la gare d'Halanzy</i> + Appui de plusieurs structures touristiques + <i>Vieux cimetière de Querlange, patrimoine bâti classé, en cours de restauration</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de valorisation du patrimoine local - <i>Dépendance aux deux maisons du tourisme : difficulté à se positionner/communiquer</i> - <i>Atouts communaux peu connus hors de la commune</i> - <i>Méconnaissance des sentiers et promenades existants</i> - <i>Fermeture de nombreux sentiers (clôturés, etc.)</i>
EXTERNE	Opportunités	Menaces

<p>Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par le « système » Commune</p>	<p>○ Riche passé industriel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Perte progressive d'attractivité ● Offre en hébergements touristiques peu développée : pas d'hôtel dans la commune ou aux alentours (logements pour travailleurs et/ou visiteurs) ● Offre en restauration de qualité peu développée
---	---------------------------------	---

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

* Éléments supplémentaires issus de la population (IC, CLDR)

Un patrimoine bâti et naturel local peu connu de l'extérieur

Avec la récente fermeture de l'Hôtel du Clémaraïs, Aubange dispose d'une offre en restauration de qualité et en hébergements touristiques peu développée.

Pourtant, elle dispose d'un certain potentiel touristique. En effet, elle peut s'appuyer sur sa structure paysagère remarquable, conférant à la commune une identité singulière. De plus, les localités présentent des caractéristiques bâties spécifiques, avec de nombreux sites et monuments classés par la Région wallonne. Citons par exemple le Vieux cimetière de Guerlange pour lequel la Commune d'Aubange a entamé des démarches pour sa restauration. Son patrimoine historique, en dynamique de reconversion, représente un potentiel touristique intéressant. Les habitants mettent également en avant les nombreux circuits de promenades et le dynamisme du syndicat d'initiatives, animant et organisant des activités et manifestations sur le territoire communal. Selon eux, les atouts de la commune sont peu connus à l'extérieur. Ils se posent également la question de savoir si la route régionale pourrait être une opportunité afin de capter les touristes étrangers.

1.3.4 AXE ÉCONOMIE - Enjeux

- Le soutien de la filière agricole, à travers le développement des circuits courts alimentaires et la promotion d'une alimentation plus locale.
- Le soutien et le développement de l'économie locale (commerces et entreprises), concurrencée par le Grand-Duché de Luxembourg.
- Le développement de l'emploi et l'identification de l'entrepreneuriat local.
- Le développement des commerces de proximité dans les villages plus ruraux.
- La valorisation du patrimoine local.
- La valorisation et le développement des sentiers et chemins de promenades.

2 Vision synthétique du développement souhaité à un horizon de 10 ans – Enjeux

AXE TERRITOIRE

- La protection et la valorisation des espaces naturels existant ;
- La poursuite d'actions favorables à l'environnement et à l'énergie ;
- La réputation d'Aubange et l'image d'Athus à redorer, en complémentarité avec la rénovation urbaine ;
- La valorisation et le développement des sentiers et chemins de promenades ;
- Une offre de logements à renforcer et diversifier en vue des mutations socio-économiques à venir ;
- La gestion du potentiel foncier
- La sécurisation et la maîtrise de la mobilité sur le territoire, notamment en transfrontalier
- Le développement de la mobilité douce, aussi pour faire découvrir le patrimoine

AXE SOCIÉTÉ

- Des liens et solidarités à stimuler entre les villages de la commune ;
- Un équilibre à trouver entre les zones urbaines et rurales
- La transmission d'une identité collective, du patrimoine et de l'histoire locale ;
- Le maintien de la jeune population sur le territoire ;
- L'intégration des adolescents par le développement de lieux de rencontres ;
- La lutte contre l'isolement des personnes âgées ;
- Des services à adapter et à pérenniser au regard des mutations socio-économiques ;
- Le soutien de la vie associative sur le territoire ;
- Une communication à adapter, afin de toucher tous les publics.

AXE ÉCONOMIE

- Le soutien de la filière agricole, à travers le développement des circuits courts alimentaires et la promotion d'une alimentation plus locale ;
- Le soutien et le développement de l'économie locale (commerces et entreprises), concurrencée par le Grand-Duché de Luxembourg ;
- Le développement de l'emploi et l'identification de l'entrepreneuriat local ;
- Le développement des commerces de proximité dans les villages plus ruraux ;
- La valorisation du patrimoine local ;
- La valorisation et le développement des sentiers et chemins de promenades.

AUBANGE
dans 10 ans